



Réunion du Conseil d'établissement

Ordre du jour

Ordre du jour de la **séance ordinaire** du Conseil d'établissement de PCAR qui sera tenue le **mercredi 28 septembre 2022 à 18 h 45** à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot au local A-222 (entrée porte # 1)

1. Présence et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des rencontres du 13 juin 2022
4. Élection d'un président ou d'une présidente du Conseil d'établissement
5. Parole au public (10 minutes)
6. *Établissement des règles de régie interne 2022-2023 – Adoption*
7. Approbations :
 - Mesures 2022-2023
 - ~~Politiques PÉI~~ Reporté
 - Protocole violence et intimidation
 - Plan des mesures d'urgence et PSI 2022-2023
 - Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur de l'école
8. *Bilan annuel 2021-2022 - Adoption*
9. Fonds à destination spécial – Suivi
10. Dénonciation d'intérêts – Information
11. Informations
 - ✓ Correspondance
 - ✓ Président(e) du Conseil d'établissement
 - ✓ Représentant du Comité de parents
 - ✓ Commissaires
 - ✓ Direction
 - ✓ Personnel enseignant
 - ✓ Personnel professionnel
 - ✓ Personnel de soutien
 - ✓ Conseil des élèves
12. Varia
13. Date de la prochaine séance
14. Levée de la séance

Préparé par
Louis-Philippe Dubois, directeur